

Agnès SPIQUEL

1875

Dans cette période confuse de la vie et de la carrière de Hugo qui suit son retour d'exil, 1875 apparaît comme une année charnière. Ce n'est pas qu'il s'y passe des événements plus importants que ceux de 1874 ou 1876 ; mais c'est une année testamentaire, donc tournée à la fois vers le passé et vers l'avenir : le bilan est en même temps ouverture. Du haut de 1875, l'on peut donc surplomber toute la période 1870-1878 (année où la congestion cérébrale change assez nettement les données).

Deux actes significatifs : du 19 au 28 avril¹, Hugo fait un bref voyage à Guernesey pour y reprendre la malle aux manuscrits qu'il avait déposée à la Banque de Guernesey le 15 août 1870 avant de rentrer en France ; et le 10 août, il note dans ses Carnets : « Ce matin, j'ai commencé la mise en ordre de mes manuscrits. »² Le 23 septembre, il rédige son « Testament littéraire »³ qu'il résume ainsi dans ses Carnets : « J'ai écrit ce matin mes dispositions, notamment pour la publication des choses inédites que je laisserai après ma mort. Je désigne pour cette publication, mes fils bien-aimés n'étant plus là, trois amis : Paul Meurice, Auguste Vacquerie et E. Lefèvre. »⁴

De fait, à soixante-treize ans, Hugo peut penser qu'il ne vivra plus longtemps ; d'autant qu'il a eu quelque chose comme une attaque puisque, le 30 juin, il note : « J'ai eu le phénomène bizarre d'une brusque éclipse de mémoire. Cela a duré environ deux heures. »⁵ Sa mort fait partie des événements attendus ; il le mentionne dans une anecdote qu'il raconte plaisamment dans une lettre à ses petits-enfants en vacances :

Tout va bien ; pourtant... le 16 août, en descendant d'omnibus, écoute, Georges, écoute Jeanne, il m'est tombé un gommeux sur la tête. C'était si épatant que je me suis épaté, mais, n'ayant que les côtes enfoncées et quelques dents et quelques yeux de moins, je me suis relevé en courant et je suis rentré à la maison sans rien dire, pour ne pas donner aux journaux religieux la joie d'annoncer que j'étais mort.⁶

¹ Quand l'année n'est pas mentionnée dans une date, c'est qu'il s'agit de 1875.

² Hugo, Carnets, *Œuvres complètes de Victor Hugo*, édition chronologique sous la direction de Jean Massin, Le Club français du livre, tome XV-XVI/2, 1970, [désormais OC, XVI], p. 860.

³ OC, XVI, p. 961-962.

⁴ OC, XVI, p. 861.

⁵ OC, XVI, p. 858.

⁶ Lettre à Alice Hugo, le 5 septembre 1875, OC, XVI, p. 528.

Ses deux fils, eux, sont morts, Charles en mars 1871, François-Victor en décembre 1873, ce qui l'a amené à publier en octobre 1874 *Mes fils*. Il n'ose plus aller à Saint-Mandé voir Adèle (internée depuis son retour de la Barbade en 1872) « de peur de lui faire mal en excitant son idée fixe », note-t-il le 9 septembre⁷. Privé de paternité, il vit intensément sa grand-paternité : Georges et Jeanne ont respectivement sept et six ans et il les veut tout près de lui ; toutes les séparations lui sont un crève-cœur ; « retour du paradis »⁸, écrit-il le 1^{er} novembre, quand ils reviennent de leur voyage d'été. Juliette s'affaiblit et implore en vain qu'il la laisse finir ses jours paisiblement à Guernesey. Sa liaison avec Blanche Lanvin se continue ; mais de nombreuses autres femmes le poursuivent de leurs assiduités, à moins que ce ne soit l'inverse.

Sa position de survivant de la génération de 1830 se radicalise puisqu'après Michelet en février 1874, Quinet meurt le 27 mars 1875 ; l'inauguration d'un monument à Théophile Gautier est un prétexte pour re-publier, en première page du *Rappel* du 26 juin, le poème « À Théophile Gautier » qui avait salué en novembre 1872 la mort du poète et de l'ami.

La situation politique est particulièrement confuse : depuis septembre 1870, la France fonctionne comme une République mais les lois constitutionnelles ne sont votées qu'en janvier et février 1875 et c'est presque subrepticement (dans un amendement voté à une voix de majorité) que le mot de « République » y est introduit. La Chambre essentiellement monarchique et réactionnaire élue en 1871 refuse énergiquement de se dissoudre bien que la montée des votes républicains à chaque élection partielle la rende de moins en moins représentative ; en 1873, cette Chambre a porté à la Présidence de la République le maréchal de Mac-Mahon, dont le gouvernement mène une politique d'« Ordre moral » soutenue par un parti clérical de plus en plus virulent et ultramontain ; elle a voté pour lui le principe du septennat, qui doit lui permettre de préparer une restauration monarchique, à moins que ce ne soit une restauration bonapartiste, vu le retour en force du parti de l'Empire. La République est donc loin d'être solidement établie et la gauche parlementaire, menée par Gambetta, hésite entre la lutte ouverte pour la défense des principes républicains et une politique de compromis avec le centre de manière à préserver les acquis, ce qui lui vaut reproches et sarcasmes de la part des radicaux de l'extrême-gauche, qui s'expriment essentiellement par *Le Rappel*, journal dirigé par le clan Hugo. C'est au milieu de cette confusion que se

⁷ OC, XVI, p. 861.

⁸ OC, XVI, p. 863.

préparent les élections sénatoriales et législatives qui finissent par être fixées à janvier et février 1876. Il est évident que le défenseur de la Seconde République face à « Napoléon le Petit » est impliqué au premier chef dans cette lente et difficile mise en place de la Troisième République ; toute son activité est *informée* par cette urgence dans laquelle il voit le prolongement de sa mission, mais aussi le moyen d'effacer ses erreurs, ses aveuglements, ses trahisons de 1848-1849. Il se construit donc une position de grand-père de cette République, mais il le fait à sa manière, complexe, rusée (on n'en est pas encore aux années 80 et à ce statut figé qu'on lui fera, et auquel il collaborera). Il se pose comme le « passeur » de son siècle dans la responsabilité de celui-ci par rapport à l'Histoire.

Le premier manuscrit sur lequel il inscrit une date d'achèvement au début de 1875 est celui de « La paternité »⁹, daté du 4 janvier ; c'est tout un symbole. Le poème propose une double et antithétique illustration du rapport de paternité : un fils récusé son père ; celui-ci trouve réconfort auprès de son propre père. Au delà de la douleur et de la tendresse, c'est la paternité en tant que telle qui est interrogée, comme en témoignent le titre et les articles génériques : récusé par son fils, le père se redéfinit lui-même comme fils en face de son père. C'est la grand-paternité qui manifeste la vérité de la paternité, à savoir qu'elle est indélébile, inamissible. La narrativité du poème déploie les trois positions que Hugo parcourt à nouveau en cette période de bilan des débuts d'année : le grand-père de janvier 1875 se souvient d'avoir été un fils (le jeune Ascagne qui rejette la filiation), puis un père (ce Jayme en position charnière), avant d'être le grand-père (le vieil Alonze), à la fois condensé de tendresse et garant de l'héritage. C'est que cette histoire de chevalerie dans l'Espagne médiévale met en jeu les valeurs de droit et de justice, leur respect, leur trahison et, à l'évidence, ici ce ne sont pas les pères qui sont pourris. Le jeune Ascagne, dans une même logique, trahit les valeurs et récusé la paternité ; un même mouvement mène Jayme à punir son fils parce qu'il a bafoué la justice, et à revenir vers son père. La grand-paternité n'est la quintessence de la paternité que parce qu'en elle sont solidement fondées les valeurs qui permettront d'ouvrir l'avenir. Il est très significatif que, dans la seconde Série de *La Légende*, le poème « La paternité » soit immédiatement suivi par « La comète » : il faut poser les fondements, avant de dessiner l'irruption révolutionnaire.

⁹ *La Légende des siècles*, seconde série, XV, 3, *Œuvres complètes de Victor Hugo*, édition chronologique sous la direction de Jean Massin, Le Club français du livre, tome XV-XVI/1, 1970, [désormais OC, XV], p. 744-750.

Mais Hugo ne peut affirmer cette fécondité de la grand-paternité et se poser ainsi en passeur du siècle que s'il fait le bilan de ses propres fidélités et de ses propres trahisons au moment où il était fils et au moment où il était père. Bien sûr, les publications de 1875 sont complètement orientées par la perspective de la fidélité ; peut-être l'année testamentaire a-t-elle aussi été pour lui l'occasion d'un plus ample bilan.

Bilans

Le voyage d'avril à Guernesey pour récupérer la malle aux manuscrits ne dure en tout que neuf jours mais deux indices montrent un Hugo tenté de délaissier le champ de l'action et de reparcourir des chemins connus. Le 20 avril, évoquant pour Alice, Georges et Jeanne la traversée de la veille, très facile, il écrit : « Est-ce qu'on pouvait deviner cette politesse, probablement intéressée, de l'océan qui voudrait me garder, c'est clair ! »¹⁰ Entre le 23 et le 25 avril, il revient sur son œuvre de l'exil ; il écrit en effet trois poèmes, qui pourraient n'en faire qu'un, par la forme (des sizains de vers de 5 syllabes aabccb, à rimes féminines dominantes) et par le propos : le printemps et la Nature attirent le poète loin de Némésis. Il met les trois textes dans une chemise sur laquelle il écrit :

J'ai fait ces trois pièces pendant mon court séjour d'avril 1875 à Guernesey. Elles doivent être publiées éparées, peut-être dans des recueils séparés, mais si elles sont dans le même volume, elles doivent être espacées et se succéder (avec d'autres pièces entre elles) dans cet ordre : *Les Châtiments*. / *Les Chansons des rues et des bois*. / *Droit de reprendre haleine*. / H.H., 25 avril 1875.¹¹

En résumant sous les deux titres les pôles entre lesquels est tendue la poésie de l'exil, il n'opère pas seulement un retour nostalgique : il marque que les urgences politico-historiques sont toujours aussi pressantes mais que le poète n'en souhaiterait pas moins pouvoir jouer de toutes les cordes de la lyre, et que l'homme aimerait desserrer le souci :

Le sceptre et le glaive
Règnent ; je me lève
Pour les réprimer ;
Mais suis-je coupable
D'être aussi capable
De rire et d'aimer ?¹²

¹⁰ Lettre du 20 avril 1875, OC, XVI, p. 526.

¹¹ OC, XVI, p. 181 ; les poèmes sont respectivement aux pages 70, 151 et 182.

¹² OC, XVI, p. 182.

Grâce aux rimes féminines, le chant se fait fluide et léger. Parce qu'il est revenu à Guernesey, Hugo est de nouveau tenté par la fantaisie, tenté de « mettre Pégase au vert » comme dans *Les Chansons*. Mais la bataille idéologique et la situation politique exigent qu'il fasse le point en poursuivant *La Légende des siècles* ; d'ailleurs il est déjà longuement revenu à l'alexandrin épique puisqu'il s'est consacré en mars à ce qui deviendra la troisième section de la seconde série de *La Légende*, « Entre géants et dieux ». À l'autre bout de l'année 1875, pourtant, il redit son désir d'une synthèse poétique : « J'ai annoncé à Saint-Victor et à Banville qu'un de mes prochains volumes serait intitulé *Toute la lyre*. »¹³ Ce recueil, on le sait, ne verra le jour qu'après la mort de Hugo ; entre temps, la magie des petits et la maturation du *je* grand-père auront permis que la synthèse se fasse et que la fantaisie non seulement ait droit de cité au cœur des luttes mais en devienne un vecteur privilégié.

En attendant, le bilan littéraire passe par des rééditions de toutes sortes. Hugo continue la tâche entreprise depuis son retour d'exil : mettre l'ensemble de son œuvre sous les yeux d'un public que le Second Empire en a tenu éloigné et affirmer sa prééminence absolue dans le champ littéraire. Pour ce qui est du roman, il peut considérer que c'est chose faite : *Quatrevingt-Treize*, qui a été publié en volume en février 1874 et repris en feuilleton dans *Le Rappel* d'avril à septembre 1874, est réédité en janvier 1875 ; pour les romans antérieurs, *Notre-Dame de Paris* a été redonné en feuilleton dans *Le Peuple souverain* (de novembre 1872 à juin 1873) et Hachette poursuit les rééditions des *Misérables*. Pour le théâtre, il affirme ne rien vouloir écrire de nouveau tant que les pièces anciennes n'ont pas toutes été reprises, comme l'ont été, avec un vif succès, *Ruy Blas* en 1872, *Marion de Lorme* et *Marie Tudor* en 1873. Sur le terrain de la poésie, *L'Année terrible* a été réédité en 1874 dans une version illustrée à dix centimes la livraison ; il l'est à nouveau en volume en janvier 1875. Par ailleurs, en ces temps de retour en force du parti bonapartiste, Hugo rappelle à l'opinion ce qu'ont été les bases du Second Empire en donnant la première édition « officielle » en France de *Châtiments* (avec aussi *Napoléon le Petit*) ; c'est en mai, chez Michel Lévy, dans une édition de luxe également. Mais surtout, en ce même mois de mai, Lemerre entame, avec *Odes et ballades* et *Les Orientales*, la publication de ses *Œuvres poétiques* en dix volumes ; l'entreprise revêt une double importance puisque cette édition au tout petit format in-12 vise un public assez large et que Hugo affirme par elle sa prééminence

¹³ Note du 27 décembre 1875, OC, XVI, p. 864.

chez l'éditeur attiré des Parnassiens¹⁴ ; on peut d'ailleurs noter qu'en février, c'est Lemerre qui réédite *Les Hommes de l'exil* de Charles Hugo, précédé pour la première fois de *Mes fils* (paru d'abord séparément).

1875, enfin, est une année-bilan par la publication d'*Actes et paroles* : le premier volume, « Avant l'exil », paraît début juin ; le second, « Pendant l'exil », début novembre ; le troisième, « Depuis l'exil », est en préparation (il paraîtra en juillet 1876). Au delà des textes portés à la connaissance du public, tout fait sens dans cette publication. Et d'abord le titre ; rappelons qu'il a été trouvé pour un recueil de 1872, *Actes et paroles 1870-1871-1872*, où Hugo montrait la logique de son attitude avant, pendant et après la Commune et qu'il considérait comme un ensemble de documents complémentaires de *L'Année terrible*¹⁵. En 1875, le titre n'est accompagné d'aucune date et n'est déterminé que par rapport à l'exil. Il sonne alors comme une proclamation : toute parole est un acte et inversement ; Hugo affirme qu'il n'a cessé d'agir, quelles qu'aient été les formes de son action.

La mise en forme des volumes accentue également leur portée. Pour la publication de 1872, Vacquerie et Meurice avaient demandé à Hugo que « pour l'intelligence et la vue de l'ensemble, [...] chaque pièce ou au moins chaque fascicule de faits, fût encadré dans quelques lignes explicatives. La chose serait censée écrite par l'éditeur. »¹⁶ Les anciens textes de Hugo se trouvent dès lors enserrés dans un réseau d'introductions et de notes, tissés en un *dit* unique, souvent de type narratif ; le bilan d'une continuité devient par là l'épopée d'un héros qui se bat pour le droit et la liberté. Les volumes se déploient ainsi en résonance avec leurs préfaces, elles aussi à la fois discursives et narratives : « Le droit et la loi », préface du premier volume, et « Ce que c'est que l'exil », préface du second. Certes, elles éclairent les volumes et tracent les perspectives dans lesquelles Hugo veut inscrire son bilan mais ce sont aussi des œuvres autonomes que d'ailleurs il publie séparément : le 13 juin, quelques jours après la publication du premier volume, la préface « Le droit et la loi » paraît sous la forme d'une plaquette chez Michel Lévy et *Le Rappel* des 12 et 14 juin en donne l'introduction et la conclusion en première page ; plus net encore : « Ce que c'est que

¹⁴ Voir la thèse magistrale de Jean-Marc Hovasse, *Victor Hugo et le Parnasse*, soutenue en décembre 1999 à Paris VII.

¹⁵ Carnet du 17 juillet 1871, OC, XVI, p. 693.

¹⁶ Lettre à Hugo, 12 août 1871, OC, XVI, p. 476, n. 3.

l'exil » est publié *in extenso* à la une du *Rappel* en neuf livraisons du 27 octobre au 4 novembre, alors que le volume lui-même ne paraît que le 8 novembre.

Les préfaces *d'Actes et paroles* sont des pièces essentielles du dispositif mis en place par Hugo en cette année testamentaire. Dans la première, articulée sur « la querelle du droit et de la loi », il rappelle que toute sa vie politique a été gouvernée par l'axiome *Pro jure contra legem* et, remontant plus loin encore, il met en forme narrative – sinon légendaire – l'épisode de son enfance qui l'aurait définitivement marqué au sceau de la lutte pour le droit suprême, la liberté. Sous ce double signe, il peut unifier son parcours politique passé, qui fonde et légitime son action présente et à venir. La deuxième préface ne se tourne vers le passé (description de l'exil et narration d'un épisode marquant de 1867) que pour tracer une sorte d'épure de l'exil et transformer la position de naguère en légitimation de celle d'aujourd'hui.

Avant même que les préfaces n'opèrent ce travail de légitimation, les campagnes de pré-publications du *Rappel* (esquissée pour le premier volume, massive pour le second) mettent vigoureusement en rapport luttes passées et luttes présentes. Le 8 juin, au moment de la sortie d'« Avant l'exil », le journal publie l'intégralité du discours que Hugo avait prononcé à l'Assemblée le 15 janvier 1850 sur la liberté de l'enseignement ; c'est le moment où le parti clérical, qui a déjà lutté pour que l'État n'ait pas le monopole de la collation des grades, commence à l'Assemblée la bataille pour faire passer la loi Dupanloup qui permettrait l'ouverture d'universités catholiques. D'août à novembre, sous prétexte de remplir les colonnes laissées libres par les vacances parlementaires, *Le Rappel* consacre une quinzaine de fois sa une à des « bonnes pages » de « Pendant l'exil » ; le choix en est largement dicté par l'actualité. La publication de discours sur les tombes des proscrits s'inscrit ainsi dans la lutte pour imposer la pratique des enterrements civils, contre laquelle le parti clérical s'insurge violemment ; les interventions anciennes en faveur de condamnés à mort font écho aux actions présentes, pour les Communards et pour d'autres.

Cette campagne du *Rappel* est une bonne illustration de la position que Hugo adopte par rapport au journal maintenant dirigé par Vacquerie (depuis la mort des deux fils et depuis que Meurice l'a quitté pour se consacrer d'abord au *Peuple souverain* puis aux diverses reprises et rééditions du grand œuvre hugolien). Vacquerie vient très souvent chez Hugo et celui-ci influence évidemment les positions du journal : les idées, mais aussi la rhétorique (surtout les images) sont très hugoliennes. Sans y intervenir directement, Hugo y est omniprésent : par le compte rendu de ses faits et gestes, par ses

textes, et aussi par des biais plus indirects comme, en mai-juin, ce feuilleton de Tony Révillon intitulé *L'Exilé*. Pour autant, ses positions ne sont pas exactement celles du journal, par exemple dans le rapport avec Gambetta, le chef de la gauche parlementaire : *Le Rappel* soutient les radicaux de l'Assemblée, violemment opposés aux positions conciliatrices du député de Belleville ; Hugo, lui, n'entre pas dans la polémique alors même que Gambetta n'inscrit plus l'amnistie des Communards dans ses revendications. Sous son inspiration, le journal oppose la « politique de principes » à une « politique de transaction » qui se réclame désormais explicitement d'un opportunisme fondé sur le positivisme politique ; mais Hugo cultive avec Gambetta des relations plutôt amicales, on le verra clairement en janvier 1876.

Bref, du haut de son œuvre, il campe en quelque sorte au-dessus de la mêlée, dans une position solitaire où se forment à la fois son avenir politique et ses ouvrages futurs.

Ouvertures

Il campe sur ce que, dans « Le droit et la loi », il appelle « la tribune de l'idée »¹⁷ d'où, fermement enraciné dans le spiritualisme, il parle au nom du droit. Droit et spiritualisme sont les deux « principes » à partir desquels s'opèrent toutes les ouvertures vers le futur ; ils sont au centre des deux grandes préfaces de 1875. Le droit en est le motif explicite, puisque la première repose tout entière sur l'affirmation de sa prééminence par rapport à la loi, et sur l'illustration de ce droit suprême qu'est la liberté ; la seconde est un développement de la formule : « L'exil, c'est la nudité du droit »¹⁸. Mais la parole au nom du droit n'a de légitimité que garantie par une conscience qui, pour Hugo, s'assimile à l'âme et qui n'est pas autre chose que Dieu dans l'homme. Le 8 juillet, il écrit le poème « Matérialisme et spiritualisme », où un dialogue de deux alexandrins entre Pyrrhon et Socrate affirme l'âme et son immortalité : « - Je mourrai tout entier. - Moi, j'espère en la mort. - Je vous dis que je suis une bête. - D'accord. »¹⁹. Sur un autre ton, il écrit le 3 août « Patrie » qui se clôt sur un éloge de la conscience dont la force est telle que « Tranquille, elle ferait bégayer le tonnerre »²⁰.

¹⁷ OC, XV, p. 581.

¹⁸ OC, XV, p. 602 et 615.

¹⁹ *Toute la lyre*, III, 70, OC, XVI, p. 119.

²⁰ Ce sera le premier poème de la dernière section de *L'Art d'être grand-père*, « Que les petits liront quand ils seront grands », OC, XV, p. 975-977.

Dans « Le droit et la loi », il distingue la tribune de l'idée et la tribune du fait ; s'il occupe souverainement la première, il n'a pas quitté la seconde, multipliant les interventions concrètes depuis son retour d'exil. Il ne cesse de plaider, même auprès de ses ennemis politiques, pour sauver de la déportation ou de la mort des Communards célèbres (comme Rochefort) ou inconnus. En février 1875, il reprend sa lutte contre la peine de mort pour sauver le soldat Blanc, condamné par un conseil de guerre « pour insulte grave envers son supérieur » ; une note d'*Actes et paroles* précise :

Certaines feuilles réactionnaires intimèrent au gouvernement l'ordre de résister à « la pression de M. Victor Hugo », et dirent hautement que, puisque M. Victor Hugo intercédait pour le soldat Blanc, il fallait fusiller le soldat Blanc.²¹

La peine de Blanc est commuée en cinq ans de prison.

Mais « Le droit et la loi » pose une autre nécessité que la simple coexistence des deux tribunes ; voici le passage entier :

Deux tribunes : l'une où sont les hommes de l'idée, l'autre où sont les hommes du fait ; l'une qui est l'absolu, l'autre qui est le relatif. De ces deux tribunes, la première est nécessaire, la seconde est utile. De l'une à l'autre il y a la fluctuation des consciences. L'harmonie n'est pas faite encore entre ces deux puissances, l'une immuable, l'autre variable, l'une sereine, l'autre passionnée.²²

Cette harmonie, il va tenter de la réaliser, se préparant à occuper autrement la tribune du fait sans désertier pour autant celle de l'idée. 1875 apparaît comme une année où il accumule forces, matériaux et atouts pour la double émergence des deux années suivantes : en 1876, l'entrée au Sénat qui lui permet de donner toute son ampleur à la lutte pour l'amnistie des Communards ; en 1877, la publication coup sur coup de la seconde série de *La Légende des siècles* et de *L'Art d'être grand-père*. Cette double émergence trouve sa figuration dans « Le Titan »²³ qu'il termine entre le 27 mars et le 3 avril, juste avant de partir à Guernesey . Après s'être libéré et avoir contemplé l'abîme de l'infini, Phtos fait irruption chez les puissants de l'Olympe, concrétions de mal et de matière, pour leur crier : « O dieux, il est un Dieu ! » ; par ailleurs, deux brouillons évoquent, comme cause de sa punition, sa lutte « contre le néant » et « contre l'ombre » et « ses bienfaits »²⁴ envers l'humanité. Comme les préfaces d'*Actes et paroles*, le poème affirme le spiritualisme et le droit ; à l'évidence, Hugo se pense en Titan.

²¹ OC, XV, p. 1363.

²² OC, XV, p. 581.

²³ « Le Titan », *La Légende des siècles*, deuxième série, III, 3, OC, XV, p. 676-685.

²⁴ OC, XV, p. 685-686.

Pendant l'année 1875, il mûrit sa décision de se présenter au Sénat. Depuis son élection à l'Assemblée de Bordeaux en 1871, vite suivie de sa démission, et son double échec en 1871 et 1872 à des législatives partielles, il attend les circonstances propices à une élection à la fois forte sur le plan symbolique et efficace pour l'entreprise à laquelle il a attaché son nom : l'amnistie des Communards. Lui qui rêve d'un « Sénat des capacités », il est contre une Chambre haute qui ressemblerait aux Sénats impériaux. Il prépare pourtant une candidature à ce futur repaire de la réaction plutôt qu'à la Chambre des députés dont tout indique qu'elle sera à majorité républicaine. C'est que le Sénat est une pièce maîtresse du dispositif mis en place par les lois constitutionnelles de 1875, au point que tout permet de penser que royalistes et bonapartistes en feront le fer de lance de leur croisade anti-républicaine ; dès le printemps 1875, Gambetta attire l'attention sur la nécessité d'y envoyer les plus actifs et les plus influents parmi les républicains²⁵ ; son journal, *La République française*, salue même, le 23 septembre, le représentant qu'a été et que sera Hugo : tout se passe comme si Gambetta appelait officiellement celui-ci au Sénat. Mais auparavant, le 1^{er} juillet, ce sont les électeurs des Batignolles qui l'ont désigné à l'unanimité comme candidat au Sénat²⁶. Dans son rapport à Paris, l'enjeu symbolique est bien plus fort que s'il était élu député de l'une des circonscriptions parisiennes. En effet, dans un système complexe de suffrage indirect, chaque commune de France élit d'abord un délégué sénatorial ; Hugo serait alors *le* délégué de Paris. De fait, le 16 janvier 1876, il deviendra le délégué de la commune de Paris et il s'adressera, en tant que tel, aux trente mille autres délégués des communes de France ; la Commune (avec une majuscule) a retrouvé un héraut.

En attendant de pouvoir défendre à la tribune du Sénat un projet d'amnistie pleine et entière des Communards, Hugo soutient l'inlassable campagne du *Rappel* contre les pratiques de la commission des grâces, accusée de ne prononcer que quelques commutations de peine. Dans cette campagne, on voit se mettre en place la distinction capitale entre pitié et justice, qui aboutira, lors du discours au Sénat le 22 mai 1876, à la démonstration de l'équivalence entre la clémence bien comprise et la justice. Pendant l'été 1875, Hugo creuse dans l'écriture poétique sa méditation sur la clémence. Nous ne ferons que mentionner le poème « Fraternité » parce qu'on n'a pu le dater²⁷ ; mais il se

²⁵ Discours du 23 avril 1875 à Belleville, *La République française* du 26 avril.

²⁶ Carnet, 1^{er} juillet, OC, XVI, p. 859.

²⁷ *L'Art d'être grand-père*, XVII, 4, OC, XV, p. 981-983 ; le poème est simplement daté d'un « 21 septembre » ; Jean Massin propose 1871 ou 1872, en raison de la réflexion sur la clémence qui traverse *Quatrevingt-Treize* ; il ne serait pas absurde de le rapprocher des débats de 1875.

clôt sur la radieuse apparition d'une femme ailée ralliant sur son passage « monstres attendris », « lions graciés » et « tigres repentants » et disant au poète : « Tu me crois la pitié ; fils, je suis la justice. » Aucune incertitude, en revanche, quant à la série de poèmes sur le pardon et la clémence qu'il écrit dans la seconde moitié de juin 1875 et qui appartiendront à la section VI de *L'Art d'être grand-père*. Le 19 juin, c'est « Une tape »²⁸, où « le grand-père battu » refuse de gronder et de punir ; les 25 et 26 juin, « La cicatrice » et « Tout pardonner, c'est trop »²⁹ vont plus loin. Dans le premier, une croûte arrachée à un doigt blessé mène en quelques vers à un modèle de relation entre dominants et dominés dans lequel se lit une solution utopique à la question de l'amnistie et de la réconciliation sociale :

Je la gronde, elle pleure, et, la voyant en larmes,
Je deviens plat. – Faisons la paix, je rends les armes,
Jeanne, à condition que tu me souriras. –
Alors la douce enfant s'est jetée en mes bras,
Et m'a dit, de son air indulgent et suprême :
– Je ne me ferai plus de mal, puisque je t'aime. –
Et nous voilà contents, en ce tendre abandon,
Elle de ma clémence et moi de son pardon.³⁰

Le geste de clémence ne restaure le lien que si celui qui le pose a su se faire pardonner (à la fois la sanction initiale et la position de supériorité impliquée par la clémence même) ; l'amnistie devrait permettre une nouvelle société, au sein de laquelle le peuple pourrait inventer son devenir. Dans le poème du 26 juin, le grand-père redit son refus de punir, la toute-puissance ne pouvant être que la toute-bonté : « Si j'étais le bon Dieu, je serais un bon homme. » Sous le couvert d'un ton badin, c'est tout l'ordre social qui est attaqué :

Tout pardonner, c'est trop ; tout donner, c'est beaucoup !
Eh bien, je donne tout et je pardonne tout
Aux petits ; et votre œil sévère me contemple.
Toute cette clémence est de mauvais exemple.
Faire de l'amnistie en chambre est périlleux.
Absoudre des forfaits commis par des yeux bleus
Et par des doigts vermeils et purs, c'est effroyable.
Si cela devenait contagieux, que diable !
Il faut songer un peu à la société.

²⁸ *Op. cit.*, VI, 4, OC, XV, p. 907-908.

²⁹ *Op. cit.*, VI, 3 et 10, OC, XV, p. 906 et p. 914-915.

³⁰ « La cicatrice », *op. cit.*, VI, 3, p. 906 (poème daté du 25 juin 1875).

La férocité sied à la paternité.³¹

Au paternalisme sentimental du poème précédent, on peut préférer cette ironie salubre à coloration anarchisante. Quant à « l'amnistie en chambre », elle n'est pas seulement un trait d'humour de la part du futur sénateur ; le grand-père la prendra au pied de la lettre quelques mois plus tard, en faisant voter une amnistie pour des moineaux, par un Sénat de polichinelles, une Chambre des poupées et un exécutif composé de Georges, Jeanne et leurs petits amis³². Les poèmes de *L'Art d'être grand-père* écrits pendant l'été 1875 ne disent pas seulement que le pouvoir doit être avec les Communards comme le grand-père avec ses petits-enfants ; ils esquissent une politique de la grand-paternité qui consisterait à agir non pas *pour* les enfants (donc pour les petits) mais *comme* les enfants ; c'est sans doute un des sens qu'il faut donner au titre de cette section VI du recueil, « Grand âge et bas âge mêlés » ; le poète le redit quelques mois plus tard dans le « Poème du Jardin des Plantes ».

La lutte anti-cléricale bat également son plein dans cette année 1875. L'Ordre moral, en effet, réagit à la montée de la gauche et à l'instauration de la République en s'appuyant de plus en plus sur le cléricalisme ultramontain. Le *Syllabus* a dix ans, le dogme de l'Immaculée Conception en a vingt ; à la dévotion mariale, autour de laquelle se multiplient les lieux de pèlerinage, s'est ajouté le culte du Sacré-Cœur : c'est le 16 juin 1875 qu'est posée la première pierre de la basilique dont l'érection à Montmartre a été décidée dans les toutes premières semaines de l'Ordre moral (en juillet 1873) pour obtenir la « rédemption nationale » après les crimes de la Commune. Veuillot et les journaux catholiques vont proclamant que les graves inondations dans le sud en juin et juillet sont un signe de la colère divine³³. La droite parlementaire se hâte, en juillet, de faire voter la loi Dupanloup sur l'enseignement supérieur avant que l'Assemblée ne soit dissoute. Là encore, tout en inspirant manifestement à Vacquerie et à Pelletan leurs plus beaux effets de rhétorique anticléricale dans *Le Rappel*, Hugo travaille son indignation dans plusieurs poèmes que l'on retrouvera dans les sections VII et XV de *L'Art d'être grand-père* ; ce sont « L'Immaculée Conception » le 25 juin et « Encore l'Immaculée Conception » le 22 août ; et aussi, « Le Syllabus » le 31 mai et « À propos de la loi dite : Liberté de l'enseignement » le 23 juillet³⁴. Opérant l'amalgame entre le dogme de

³¹ « Tout pardonner, c'est trop », OC, XV, p. 914.

³² Carnet du 25 décembre 1876, OC, XVI, p. 875.

³³ Hugo y répond, le 16 juillet, par « L'élégie des fléaux », section XXII de la seconde série de *La Légende des siècles*, OC, XV, p. 807-816.

³⁴ *L'Art d'être grand-père*, respectivement VII, XV, 7, 2 et 4, OC, XV, p. 917-918, 960-961, 953-954 et 956-957.

l'Immaculée Conception et celui de la virginité de Marie, Hugo s'indigne que le mépris chrétien pour le corps aille jusqu'à faire prendre toute conception pour une souillure, tous les enfants pour de vivants forfaits ; il dénonce l'emprise des hommes noirs sur les âmes des petits, à qui ils inculquent le sens du péché ; il s'élève violemment contre l'obscurantisme anti-naturel du catholicisme.

Dans le même temps, toujours dans cette veine anticléricale, il travaille entre avril et décembre au long texte *Le Pape* qu'il a commencé l'année précédente et qu'il ne publiera qu'en 1878. C'est le moment où se multiplient pétitions et souscriptions en faveur du pape Pie IX qui se considère comme prisonnier depuis que l'État italien a récupéré les territoires du Vatican ; face aux cléricaux ultramontains qui n'hésitent pas à risquer une guerre européenne en prêchant une croisade pour la « libération du pape », Hugo dénonce la trahison de l'idéal chrétien par l'institution pontificale.

C'est au milieu de cet été si fécond, le 10 août, qu'il note : « J'ai commencé la mise en ordre de mes manuscrits. » Ce sont, bien sûr, tous ceux qu'il a rapportés de Guernesey en avril ; il s'agit sans doute aussi d'un début d'organisation des deux recueils de 1877. Même si, pendant toute cette année 1875, il travaille plus à *L'Art d'être grand-père* qu'à la seconde série de *La Légende*, il pense ensemble les deux recueils car il veut articuler la figure du Titan et celle de l'aïeul.

Le 29 août, « Qu'est-ce que cette terre ? » oppose le mal qui pèse sur le monde et l'innocence des enfants ; le 30, « Parfois, je me sens pris d'horreur pour cette terre »³⁵ oppose la nécessaire lutte du poète contre l'oppression et son apaisement auprès de la nature et des petits. Les deux textes inviteraient à distinguer l'inspiration du lutteur qui reprendrait la plume épique et celle du grand-père qui se laisserait aller à la fantaisie et au lyrisme de l'intime. Il n'en est rien : les quatre poèmes des « Petits », écrits entre novembre 1875 et septembre 1876, constitueront la section XXIII de *La Légende*, témoignant avec force que les enfants sont un enjeu et un levier majeurs dans le mouvement de l'Histoire ; tandis que le recueil du grand-père se structure lui-même à partir des quatre pauses émerveillées devant « Jeanne endormie »³⁶, entre lesquelles les grandes méditations et indignations du poète prennent place régulièrement parmi les évocations familiales et familières. Le recueil du grand-père n'est donc pas conçu

³⁵ *Op. cit.*, I, 2 et 7, OC, XV, p. 859 et p. 865.

³⁶ Les sections II, V, XII et XVII de *L'Art d'être grand-père* portent ce même titre et l'unique poème qui compose chacune d'elles est précédé respectivement des chiffres 1, 2, 3 et 4, ce qui les constitue en série.

comme le pendant heureux du sombre recueil épique où se condenserait le pessimisme historique. Certes, il est porté par un mouvement ouvert sur l'avenir, comme en témoigne la dernière section : « Que les petits liront quand ils seront grands » dont le dernier poème « L'âme à la poursuite du vrai » retrouve la strophe des « Mages » et l'élan de « Ibo » ; mais, plus encore, il se distingue de la seconde série de *La Légende* en ce qu'il renouvelle la position du *je* poétique.

Dans l'année 1875, le *je* grand-père prend toute sa dimension en se définissant comme aïeul. Trois poèmes datés de juin vont dans ce sens : le 6 juin, dans « Les enfants gâtés »³⁷, le « grand-père sans mesure », « l'aïeul sans frein » semble condamner sans appel la génération des pères puisqu'il affirme « aimer mieux » « les enfants gâtés que les pères pourris » ; mais il n'oublie pas que le grand-père d'aujourd'hui fut le père d'hier et que les petits-enfants d'aujourd'hui sont les pères de demain. Le 8 juin, le poème « Que voulez-vous ? »³⁸, tout en réaffirmant que « l'aïeul sans limite » est « tendre aux petits, mais rude pour les pères » intime aux enfants l'ordre d'être à l'avenir dignes de leurs ancêtres ; et, le 16 juin, dans « Mariée et mère »³⁹, l'aïeul rappelle qu'il sera le témoin invisible de l'avenir ; même s'il s'agit de l'avenir radieux de Jeanne devenant à son tour épouse et mère, cela n'en implique pas moins une mise en garde contre les possibles trahisons.

La position d'aïeul permet au *je* poétique l'invention d'une posture nouvelle en laquelle viennent se confondre toutes celles qu'il avait jusque là adoptées dans des recueils distincts ; *L'Art d'être grand-père* fond harmonieusement les voix de la fantaisie, de l'intimité, de la polémique, de la méditation philosophique, de la profération prophétique. Le meilleur exemple de cette harmonie en laquelle le lyrisme hugolien trouve en quelque sorte son sommet, est certainement la quatrième section du recueil « Le Poème du Jardin des Plantes » dont le titre rassemble en un seul les dix poèmes qui le composent. Hugo indique dans son Carnet, le 19 décembre : « Après le dîner, j'ai dit quelques vers (*Le Jardin des Plantes*). »⁴⁰ A cette date, il en a écrit quatre parties ; dans les jours qui suivent la lecture, il en écrit cinq autres, la dernière étant puisée dans un manuscrit antérieur⁴¹. La variété des formes (deux poèmes à forme

³⁷ *Op. cit.*, XV, 1, OC, XV, p. 951-952.

³⁸ *Op. cit.*, XV, 9, OC, XV, p. 964-965.

³⁹ *Op. cit.*, XV, 8, OC, XV, p. 962-963.

⁴⁰ Carnet, 19 décembre 1875, XVI, p. 864.

⁴¹ Le I est daté du 12 septembre 1875, le II du 30 juillet 1868, le III du 15 août 1875, le IV du 15 janvier 1876, le V a été écrit après le 12 septembre 1875, le VI ne fait qu'un à l'origine avec le IV, le VII est daté du 5 septembre 1875, le VIII du 6 janvier 1876, le IX du 2 janvier 1876, le X du 25 décembre 1875.

strophique et un dialogue en forme de répliques théâtrales au milieu des poèmes en longues séquences d'alexandrins) et surtout la variété des tons et des inspirations font apparaître l'ensemble comme un condensé de l'œuvre poétique ; Hugo y pratique même l'auto-citation et l'on perçoit des échos des *Contemplations*, de *La Légende des siècles* et des *Chansons des rues et des bois*. À sonder, en cette fin d'année 1875, toutes les dimensions du face à face entre les enfants et les animaux, entre l'innocence et la monstruosité, entre l'ange et la bête, entre le sacré et le damné, il écartèle son écriture jusqu'aux extrêmes et il l'unifie grâce au titre de l'ensemble.

Ainsi sont mis en place le mode d'écriture et la position du *je* qui lui permettront de couronner son œuvre poétique. En janvier 1876, il entre au Sénat ; aïeul et titan, il occupera à la fois la tribune de l'idée et celle du fait.

Agnès SPIQUEL